

## INVITATION PRESSE

### Qualité de l'air

# Une station de mesure de la qualité de l'air installée sur le toit du Conseil Général du GERS pour évaluer la présence de phytosanitaires dans l'air en milieu urbain

Présentation à la presse en présence de :

- **Philippe MARTIN**, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
- **Jean-Pierre PUJOL**, Président du Conseil Général du Gers
- **Régine LANGE**, Présidente d'ATMO Midi-Pyrénées - ORAMIP (Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées)

**le vendredi 28 mars 2014 à 15h00**

**Auch**

Conseil Général du Gers Hôtel du département

Archives départementales

81 route de Pessan 32000 AUCH

A l'issue de cette présentation :

**Signature de la convention de partenariat entre le Conseil Général du GERS et ATMO Midi-Pyrénées - ORAMIP par Jean-Pierre PUJOL** Président du Conseil Général du Gers **et Régine LANGE** Présidente d'ATMO Midi-Pyrénées – ORAMIP, en présence de **Philippe MARTIN**, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

## Dossier de presse

28/03/2014

- Signature d'une convention de partenariat entre le Conseil Général du Gers et ATMO Midi-Pyrénées pour évaluer la présence de phytosanitaires dans l'air en milieu urbain.
- Une station de mesure de la qualité de l'air installée sur le toit du Conseil Général du GERS à AUCH pour évaluer les phytosanitaires dans l'air en milieu urbain.

Contacts presse :

Service communication - Conseil Général du Gers 05.62.67.40.50

ATMO Midi-Pyrénées - ORAMIP 05.61.15.42.46

**Qualité de l'air : démarrage d'une campagne de suivi des phytosanitaires dans l'air en milieu urbain, à AUCH, dans le département du GERS.**

ATMO Midi-Pyrénées – ORAMIP, l'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air en Midi Pyrénées vient d'installer, pour une année, un nouveau dispositif de mesure pour évaluer la présence de produits phytosanitaires dans l'air en milieu urbain. Ce travail s'inscrit dans une convention de partenariat entre le Conseil Général du GERS et ATMO Midi-Pyrénées.

Ce dispositif de mesure a pour objectif le suivi des composés phytosanitaires dans l'air : insecticides, herbicides, fongicides. Au total 60 molécules sont recherchées, sous forme gazeuse ou particulaire. Un prélèvement hebdomadaire est réalisé sur filtre pour les particules inférieures à 10 microns et sur mousse pour les gaz. L'analyse des phytosanitaires est ensuite effectuée en laboratoire.

À l'heure actuelle, les phytosanitaires dans l'air ambiant ne font l'objet d'aucune réglementation française ou européenne, et les impacts sanitaires par inhalation sur les populations rurales et urbaines restent mal connus.

Ces recueils d'observations permettent donc de constituer un état des lieux sur la présence de phytosanitaires dans l'air en Midi-Pyrénées.

Ces données alimentent une base de données nationale en cours de déploiement. Ces informations sont mises à disposition pour évaluer l'éventuel impact sur la santé et l'environnement des phytosanitaires dans l'air ambiant.

## **Les phytosanitaires sous surveillance en Midi-Pyrénées depuis 2012, en partenariat avec les collectivités**

Depuis 2012, ATMO Midi-Pyrénées - ORAMIP met en place, avec l'appui des collectivités, des campagnes d'évaluation des phytosanitaires en Midi-Pyrénées.

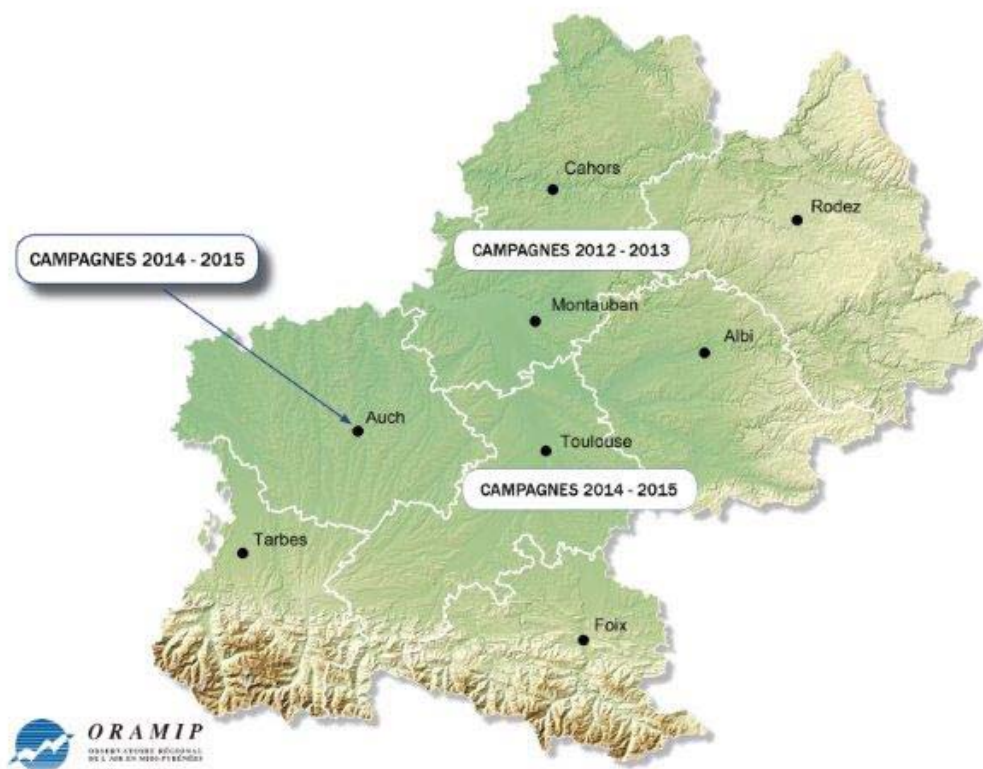
### **2012/2013, surveillance des phytosanitaires dans la vallée du Lot, à dominante viticole, en partenariat avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées**

Une campagne d'évaluation de composés phytosanitaires dans l'air ambiant a été réalisée en 2012 et 2013 dans la vallée du Lot. Ce suivi intégrait la recherche de 60 molécules utilisées dans les pratiques culturales du territoire suivi, à dominante viticole, ou présentant un intérêt quant à leur persistance dans l'air. Ces premières études ont été réalisées dans le cadre du partenariat avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées.

### **2014/2015, surveillance des phytosanitaires dans les zones de grandes cultures et en zone urbaine, en partenariat avec le Conseil Général du GERS et le Conseil Général de HAUTE-GARONNE**

En 2014, le suivi des phytosanitaires sera réalisé sur deux sites simultanément en Haute-Garonne et dans le Gers. Ces suivis réalisés en partenariat avec les conseils généraux permettront l'évaluation d'une soixantaine de composés phytosanitaires sur l'année en milieu urbain à Auch et en milieu rural dans le Lauragais.

## Les campagnes de suivi des phytosanitaires dans l'air ambiant en Midi-Pyrénées



Un rapport sera produit à l'issue de la campagne de mesures. Il sera mis à la disposition du public sur [www.oramip.org](http://www.oramip.org)

**ATMO Midi-Pyrénées - ORAMIP** est l'une des 27 associations agréées par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie pour surveiller la qualité de l'air en France. ATMO Midi-Pyrénées – ORAMIP est membre du réseau ATMO France.

**ATMO Midi-Pyrénées - ORAMIP** est une association composée de quatre collèges : État, Collectivités, Industriels, Associations et personnalités qualifiée, qui décident ensemble de l'orientation des actions de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'air pour Midi-Pyrénées à travers l'élaboration d'un projet associatif.

Son financement est assuré par l'État, les collectivités et les industriels.